

**FORMATIONS FSGT
2018 / 2019**



**B
A
F
A**

**Animer
Se former
S'émanciper
dans l'action !**

**B
A
F
A**

SOMMAIRE

| | | |
|---|----|-----|
| Les valeurs FSGT | p. | 2 |
| Le mot de la Direction Fédérale | p. | 2 |
| La formation BAFA..... | p. | 3 |
| BAFA Base..... | p. | 4 |
| BAFA Approfondissement..... | p. | 4/5 |
| BAFA Qualification | p. | 4/5 |
| Calendrier et tarifs des stages BAFA / Aquitaine et Rhône Alpes PACA..... | p. | 6 |
| Calendrier et tarifs des stages BAFA/PACA | p. | 7 |
| Calendrier et tarifs des stages BAFA /iiiiii..... | p. | 8 |
| La formation Surveillant de baignade | p. | 9 |
| PSC1 - Aides financières..... | p. | 10 |
| Les conditions générales d'inscription..... | p. | 11 |
| Les pièces à joindre à votre fiche d'inscription | p. | 12 |
| Fiche d'inscription | p. | 13 |
| La FSGT, c'est aussi | p. | 15 |

Le mot de la Direction Fédérale Collégiale

La FSGT au travers de la mise en place de la formation d'animateur BAFA souhaite développer la notion du «vivre ensemble» ...

En cette période de fragilité économique et d'orientation politique peu claire, nous continuons à penser que cette formule du «vivre ensemble» reste fondamentale à la cohérence de notre société et donne du sens aux valeurs de laïcité, de partage de respect et de tolérance.

Nous voulons permettre aux personnes qui s'engagent dans le cursus BAFA, d'accéder à des contenus pédagogiques dans de bonnes conditions.

Qu'ils puissent acquérir à travers la mise en place de jeux et d'activités sportives, d'outils pédagogiques et techniques, des savoir-faire et savoir être pour animer dans les meilleures conditions les enfants et adolescents placés sous leur responsabilité.

Former des animateurs c'est, participer activement au développement des lieux d'accueils à caractère éducatif de mineurs et ainsi favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la prise de responsabilité des adultes de demain.

Bonne formation à vous !

La DFC
(Direction Fédérale Collégiale de la FSGT)

Les valeurs FSGT

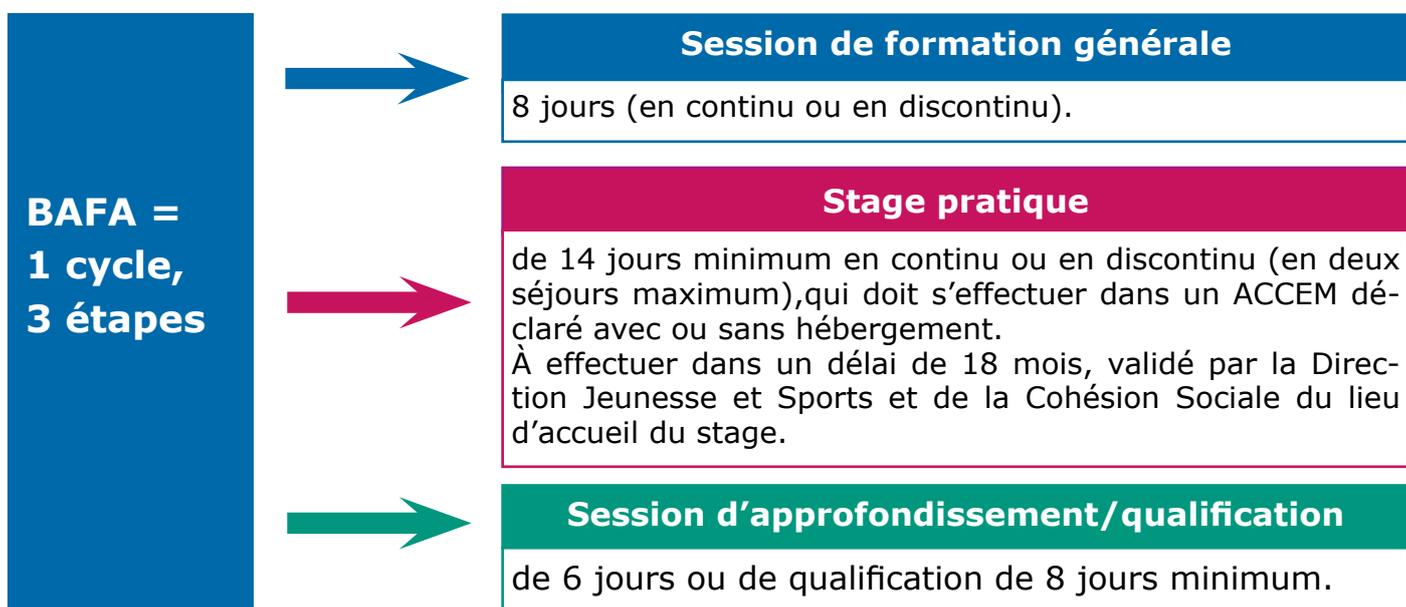
La FSGT milite pour préserver un espace pour les pratiques associatives et développer l'implication de chacun dans le sens des prises de responsabilité.

- ⇒ Favoriser la vie associative et un encadrement bénévole de qualité.
- ⇒ Démocratiser l'accès des pratiques sportives, éducatives et de loisirs aux plus démunis.
- ⇒ Organiser des compétitions des rassemblements éducatifs où l'activité est un facteur de progression.
- ⇒ Contribuer à la paix à travers la mise en place d'échanges internationaux pour une meilleure compréhension entre les peuples et les différentes origines culturelles.



Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur de lieu d'Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs (l'ACCEM est la nouvelle appellation des centres de vacances et accueils de loisirs).

«Être capable de proposer et de mettre en place des activités éducatives et adaptées aux besoins des enfants et des jeunes d'aujourd'hui dans les lieux d'accueil.»



L'ensemble de la formation doit se faire dans un délai de 30 mois. À l'issue de ces 3 étapes, votre dossier sera examiné par le jury de la DDCS (Direction Départementale Jeunesse et Sport), présidé par le directeur.



Elle prépare chaque stagiaire à l'encadrement et l'animation des A.C.C.E.M.

Elle aborde les activités, leur mise en oeuvre et leurs finalités éducatives (sportives, d'expression, de découverte du milieu, d'activités manuelles et d'échanges d'expériences).

Les contenus prioritaires de nos sessions :

- ⇒ Rôle et fonction de l'animateur
- ⇒ Le projet d'animation
- ⇒ La connaissance des publics
- ⇒ La laïcité
- ⇒ Développement durable
- ⇒ Les conduites addictives
- ⇒ Mise en situation d'animation
- ⇒ Différents temps de la vie quotidienne (repas, sommeil, hygiène, temps personnel, ...)
- ⇒ La réglementation en ACM

APPROFONDISSEMENT OU QUALIFICATION

La formation d'approfondissement/qualification est la dernière étape obligatoire pour l'obtention du BAFA.

Une formation pendant laquelle le stagiaire doit approfondir des techniques pédagogiques liées au thème choisi. Elles serviront de fil conducteur au projet d'animation élaboré, en petits groupes, pendant le stage. Les stagiaires pourront en toute responsabilité l'investir ensuite auprès des enfants.





I Les thèmes approfondissement

- ⇒ Des jeux traditionnels aux jeux sportifs
- ⇒ Les grands jeux
- ⇒ Accueil de public en situation de handicap
- ⇒ Activités d'expression, arts et spectacles
- ⇒ L'enfant et la neige
- ⇒ Activités aquatiques, découverte du milieu marin
- ⇒ Accueil

II Une qualification obtenue permet de terminer le cycle du BAFA, à la place de l'approfondissement.

Les stagiaires jugés aptes reçoivent en fin de stage la qualification du stage effectué ; les autres personnes peuvent obtenir le bénéfice du stage d'approfondissement. **Ces qualifications sont très appréciées d'un directeur de séjour. Elles permettent d'encadrer l'activité dans le cadre d'un ACM.**

Les contenus de nos sessions approfondissement et qualification

- ⇒ Analyse de sa pratique
- ⇒ Temps d'échange et de confrontation à partir des attentes formulées en début de stage par chaque stagiaire
- ⇒ Approfondissement de sa fonction
- ⇒ Consolidation de sa réflexion sur le thème de l'approfondissement choisi
- ⇒ Rappel de la réglementation
- ⇒ Mise en situation d'animation directe
- ⇒ Responsabilité civile et pénale

Qualification Surveillant de Baignade (QSB)

- ⇒ Pré requis de cette qualification: être à l'aise dans l'eau !!
Obligation d'avoir le PSC 1 et un certificat de natation de 100 mètres en nage libre non chronométré.

Qualification Voile

- ⇒ Pré requis de cette qualification: être à l'aise dans l'eau !!
Attestation : 100 m nage libre non chronométré.

Qualification Canoë Kayak

- ⇒ Pré requis de cette qualification: être à l'aise dans l'eau !!
Attestation : 100 m nage libre non chronométré.

CALENDRIER DES STAGES



AUVERGNE - RHONE - ALPES

FORMATION THÉORIQUE

| | | | | |
|---------------------|----------------------------------|------------|----|----------|
| Octobre Novembre | du 27 octobre au 3 novembre 2018 | Isère (38) | PC | 530,00 € |
| Avril | du 14 au 21 avril 2019 | Isère (38) | PC | 530,00 € |
| Juin Juillet | du 30 juin au 7 juillet 2019 | Isère (38) | PC | 530,00 € |

APPROFONDISSEMENT

| | | | | | |
|---------------------|--|---|------------|----|----------|
| Octobre Novembre | du 27 octobre au 1 ^{er} novembre 2018 | «Plein Air» & «Activités périscolaires» | Isère (38) | PC | 430,00 € |
| Avril | du 14 au 19 avril 2019 | «Plein Air» & «Activités périscolaires» | Isère (38) | PC | 430,00 € |
| Juin Juillet | du 30 juin au 5 juillet 2019 | «Plein Air» | Isère (38) | PC | 430,00 € |
| Juin Juillet | du 30 juin au 7 juillet 2019 | Qualification «Kayak» | Isère (38) | PC | 530,00 € |

NOUVELLE AQUITAINE

FORMATION THÉORIQUE

| | | | | |
|---------|--------------------------|-------------|--|--|
| Février | du 16 au 23 février 2019 | Pau (64) | | |
| Avril | du 13 au 20 avril 2019 | Pessac (33) | | |

APPROFONDISSEMENT

| | | | | |
|---------------------|----------------------------------|-------------|--|--|
| Octobre | du 22 au 27 octobre 2018 | Pau (64) | | |
| Octobre Novembre | du 29 octobre au 3 novembre 2018 | Pessac (33) | | |

FORMATION THÉORIQUE

| | | | | |
|---------|--------------------------------------|---|----|----------|
| Février | du 9 au 16 février 2019 | Marseille (13) | DP | 360,00 € |
| | du 9 au 16 février 2019 | Nice (06) | DP | 360,00 € |
| Avril | du 6 au 13 avril 2019 | BAFA Citoyen «vivre ensemble» (04 St Etienne les Orgues) | PC | * |
| | du 6 au 13 avril 2019 | Nice (06) | DP | 360,00 € |
| | du 6 au 13 avril 2019 | Marseille (13) | DP | 360,00 € |
| Juin | du 22 juin au 29 juin 2019 | Marseille (13) | DP | 360,00 € |
| Juillet | du 1 ^{er} au 6 juillet 2019 | Marseille (13) | DP | 360,00€ |
| | du 6 au 13 juillet 2019 | Nice (06) | DP | 360,00 € |
| Octobre | du 19 au 26 octobre 2019 | Marseille (13) | DP | 360,00 € |
| | du 19 au 26 octobre 2019 | Nice (06) | DP | 360,00 € |

* Cette formation s'inscrit dans un processus global labellisé par la DRDJSCS, si vous êtes intéressés, contactez le 04 91 59 86 16 - site : www.lebafacitoyen.com

APPROFONDISSEMENT

| | | | | | |
|-----------------|--------------------------------------|---|----------------------------------|----|----------|
| Février | du 18 au 23 février 2019 | Des jeux traditionnels aux jeux sportifs | Sorgues (84) | DP | 270,00 € |
| | du 18 au 23 février 2019 | Des jeux traditionnels aux jeux sportifs | Marseille (13) | DP | 270,00 € |
| | du 18 au 23 février 2019 | Accueil petite enfance et jeux sportifs | Marseille (13) | DP | 270,00 € |
| Avril | du 6 au 13 avril 2019 | Qualification Surveillant de baignade | Marseille (13) | DP | 380,00 € |
| | du 15 au 20 avril 2019 | Des jeux traditionnels aux jeux sportifs | Nice (06) | DP | 270,00 € |
| | du 15 au 20 avril 2019 | Activités d'expression et jeux sportifs | Marseille (13) | DP | 270,00 € |
| Juin Juillet | du 30 juin au 7 juillet 2019 | Qualification surveillant de baignade | Marseille (13) | DP | 380,00 € |
| | du 1 ^{er} au 6 juillet 2019 | Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux | Marseille (13) | DP | 270,00 € |
| Octobre | du 21 au 26 octobre 2019 | BAFA Citoyen «vivre ensemble» | St Etienne les Orgues (04) | PC | * |
| | du 21 au 26 octobre 2019 | Accueil petite enfance et jeux sportifs | Cabries (13) | DP | 270.00 € |
| | du 28 oct au 2 novembre 2019 | Des jeux traditionnels aux jeux sportifs | Nice (06) | DP | 270.00 € |
| Novembre | du 28 oct au 2 novembre 2019 | Activités sportives d'ex- pression et créativité | Marseille (13) | DP | 270.00 € |
| | du 28 oct au 3 novembre 2019 | Assistant sanitaire et jeux sportifs Formation PSC1 incluse | Marseille (13) | DP | 310.00 € |

* Cette formation s'inscrit dans un processus global labellisé par la DRDJSCS, si vous êtes intéressés, contactez le 04 91 59 86 16 - site : www.lebafacitoyen.com

FORMATION THÉORIQUE

| | | | | |
|-----------------|------------------------------|--------------|--|--|
| Février Mars | du 23 février au 3 mars 2019 | Bobigny (93) | | |
| Avril / Mai | du 28 avril au 5 mai 2019 | Bobigny (93) | | |
| Juin / Juillet | du 29 juin au 6 juillet 2019 | Vitry (94) | | |

APPROFONDISSEMENT

| | | | | | |
|-------|--|---|-----------------------|--|--|
| Mars | du 4 au 10 mars 2019 | les 3-6 ans | Bobigny (93) | | |
| Avril | du 20 au 26 avril 2019 | Jeux sportifs et traditionnels | Bobigny (93) | | |
| | du 20 au 26 avril 2019 | Des jeux traditionnels aux jeux multisports | Vitry (94) | | |
| | en fonction des disponibilités de la base de loisirs durant les vacances scolaires | | Champs sur Marne (77) | | |

FORMATION THÉORIQUE

| | | | | |
|----------|---------------------------|-------------------------|--|--|
| Avril | du 8 au 15 avril 2019 | Cappelle La Grande (59) | | |
| | du 8 au 15 avril 2019 | Sin Le Noble (59) | | |
| Janvier | du 13 au 20 avril 2019 | Marly (59) | | |
| Décembre | du 26 au 30 décembre 2019 | Cappelle La Grande (59) | | |
| Janvier | du 02 au 04 janvier 2020 | Anzin (59) | | |

APPROFONDISSEMENT

| | | | | | |
|----------|---------------------------|---|-------------------|--|--|
| Avril | du 8 au 15 Avril 2019 | Arts et spectacles | Pecquencourt (59) | | |
| Décembre | du 26 au 31 décembre 2019 | Grands jeux et journées exceptionnelles | Anzin (59) | | |



L'instruction jeunesse et sport 08-153 du 2 décembre 2008 précise les conditions d'organisation de la nouvelle qualification BAFA «Surveillance des baignades en accueil collectifs de mineurs».

Le texte décrit en particulier les compétences que devront acquérir les candidats pour obtenir la qualification «surveillance des baignades».

Ces compétences sont au nombre de **sept** : trois compétences plutôt techniques (sauvetage mannequin, 200 m nage, gestes de premiers secours) et quatre compétences plus théoriques.

01. Parcourir 25 mètres de sauvetage avec un mannequin
Le candidat devra être capable d'exécuter :
 - un départ libre du bord du bassin, d'un quai ou d'une plage ;
 - un parcours en nage libre de surface (nage au choix du candidat à l'exception de toute nage dorsale ; une plongée dite «en canard» et recherche d'un mannequin réglementaire (agrée par le ministère chargé de la jeunesse et des sports), immergé à 25 mètres du point de départ à une profondeur minimale de 2 mètres et maximale de 3 mètres ;
 - une remontée en surface suivie d'un remorquage, sur 25 mètres, du mannequin maintenant la face hors de l'eau.
02. Effectuer un 200 mètres nage libre non chronométré.
03. Intervenir auprès d'un noyé et exécuter les premiers gestes en attendant les secours.
04. Organiser des baignades : concevoir l'activité dans le cadre du projet pédagogique de l'accueil ; appliquer la réglementation des baignades en accueils collectifs de mineurs ; s'informer sur la réglementation locale des baignades ; reconnaître précisément le lieu de baignade ; aménager et baliser le lieu de baignade.
05. Pour rappel : Si la qualification SB n'est validée lors de cette formation, vous pouvez tout de même valider votre session approfondissement. Conseiller l'équipe pédagogique de l'accueil en matière de sécurité et d'organisation d'animations aquatiques.
06. Prévenir des noyades :
 - Commettre (durée et fréquence du bain, température de l'eau, entrée dans l'eau) ;
 - Développer la mise en confiance et l'aisance en milieu aquatique.
07. Sensibiliser l'équipe pédagogique et les mineurs au respect du milieu aquatique rencontré (propreté, respect de la faune et de la flore).

Pour rappel : Si la qualification SB n'est validée lors de cette formation, vous pouvez tout de même valider votre session approfondissement.

PRÉVENTION SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1

PSC1

Prévention et secours civique niveau 1

Secourir est un engagement citoyen et les compétences acquises lors de cette formation vous permettront de mieux intervenir en cas d'accident. Cette qualification est souvent nécessaire pour obtenir un brevet fédéral, une formation BAFA Qualification Surveillant de Baignade, CQP ALS et BPJEPS.

Cette formation est accessible à partir de 12 ans.



AIDES FINANCIÈRES

Aides financières départementales

Les Caisses d'Allocations Familiales accordent une aide financière pour les moins de 21 ans, sous certaines conditions de ressources d'un montant fixé par chaque CAF départementale pour :

- ⇒ une formation générale
- ⇒ une formation d'approfondissement ou de qualification.

Renseignement et retrait des imprimés auprès de votre district CAF.

Aides financières du Conseil Régional

En Provence Alpes Côte d'Azur, le Conseil Régional soutient l'engagement des jeunes dans leur formation BAFA. Dans ce cadre, il donne une bourse à tous ceux qui veulent terminer celle-ci, montant de la bourse :

- ⇒ 150 € pour les stages en internat

Pour les autres régions, voir avec Conseil Régional.

Infos complémentaires

La Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale peut attribuer des bourses pour entamer ou poursuivre la formation.

Les missions locales et les établissements scolaires peuvent prendre en charge tout ou partie de la formation.

Pour les animateurs reconnus de la FSGT, les clubs, le comité départemental peuvent accorder une bourse.

Prendre contact avec le siège de votre comité.

Les clubs, les comités d'entreprises peuvent prendre en charge tout ou partie de votre formation. Les Conseils Généraux peuvent aider les stagiaires. Prendre contact avec les services de ces institutions.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTIONS

BAFA

Avoir 17 ans révolus le 1^{er} jour du stage.

Inscription

Votre demande est enregistrée dès la réception

- ⇒ du dossier d'inscription complet
- ⇒ du versement des arrhes de 100 €
- ⇒ des pièces obligatoires à fournir (voir la page 12).

⇒ Inscription en ligne

Il est obligatoire pour entrer en formation BAFA de vous inscrire au préalable sur le site : www.bafa-bafd.gouv.fr

- ⇒ Certificat médical avec la mention apte à la pratique sportive.

Prix et prestations

Les différents tarifs changent au 1^{er} septembre de chaque année, ils comprennent les frais pédagogiques, les repas et l'hébergement (internat). Les frais de transport restent à la charge des stagiaires, le solde du prix du stage devra être réglé au plus tard le premier jour du stage.

Désistement

En cas d'annulation de votre part (moins de 15 jours avant le début), il sera retenu les arrhes. Tout abandon en cours de stage ne donnera lieu à aucun remboursement.

Suppression d'un stage

En cas d'annulation d'un stage (effectif insuffisant par exemple), nous vous communiquerons une solution de remplacement dans la mesure du possible, ou nous vous rembourserons la totalité des arrhes versées, sans autre indemnité.

Convocation

Un courrier précisant lieu, moyens d'accès, heure de début et de fin de stage, matériel à emporter, vous sera adressé deux semaines avant le stage.

Lieux des stages

Les lieux indiqués dans le catalogue, peuvent être éventuellement modifiés par obligation. Dans ce cas, un courrier précisant le changement vous sera envoyé.

Maladie

Les frais occasionnés sont à la charge du stagiaire.

Assurances

Notre association, son encadrement, ses membres et ses participants sont couverts par la Mutuelle des Sportifs (2-4, rue Louis David - 75782 Paris - Cedex 16), par le biais de la licence, en cas d'accident, responsabilité civile, rapatriement sanitaire, défense et assistance.

Rappel

S'inscrire en formation à la FSGT, c'est l'assurance de bénéficier d'une formation de qualité, mais la validation de vos stages pour l'obtention du diplôme BAFA est de la responsabilité des Ministères de tutelle.

Durant votre formation le non respect des règles de vie décidées avec l'équipe de formation peuvent entraîner une exclusion temporaire, voire définitive, sans aucun défraiement.



LES PIÈCES À JOINDRE À VOTRE FICHE D'INSCRIPTION

Cochez les cases pour vérifier que vous avez bien toutes les pièces à joindre à votre dossier d'inscription.



BAFA **Formation générale**

- Fiche d'inscription dûment remplie.
- 2 photos d'identité (nom et prénom au dos), pas de laser, ni de photocopie de photo.
- Autorisation parentale si nécessaire.
- 3 timbres au tarif en vigueur.
- Photocopie de votre carte d'identité
- Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive (sauf si licence FSGT).
- Arrhes d'un montant de 100 €.

BAFA **Formation d'approfondissement**

- Fiche d'inscription dûment remplie.
- 2 photos d'identité (nom et prénom au dos), pas de laser, ni de photocopie de photo.
- Copies lisibles des deux premiers certificats de session BAFA (session de formation générale et stage pratique), certifiées conformes, datées et signées par le candidat et la DDCS.
- 3 timbres au tarif en vigueur.
- Photocopie de votre carte d'identité
- Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive (sauf si licence FSGT).
- Arrhes d'un montant de 100 €.
- Attestation parentale pour les mineurs.

Pour la formation qualification, joindre en plus

- Certificat PSC1 et attestation de 100 mètres en nage libre obligatoire.

Le solde du prix du stage devra être intégralement réglé au plus tard au début du stage.

FICHES D'INSCRIPTION

Envoyer cette fiche d'inscription dûment remplie et les pièces à joindre à l'adresse de votre Comité Départemental ou Ligue Régionale (voire au dos de la brochure).

Photo récente à coller ou agraffer

Stagiaire

Nom :

Prénom :

Garçon Fille Nom de jeune fille :

Né(e) le : À :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable : Courriel :

Profession ou études en cours :

N° identifiant en ligne (à obtenir sur www.bafa-bafd-gouv.fr) :

N° allocataire CAF (des parents) :

Contact en cas d'urgence

Nom(s) et prénom(s) de(s) parent(s) ou tuteur légal :

.....

Adresse

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Autorisation parentale (pour les mineurs)

Je soussigné(e) père, mère, tuteur légal : déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et les accepter. En cas d'urgence, j'autorise le directeur de la session à prendre toute mesure, y compris d'hospitalisation et intervention chirurgicale, nécessitée par son état de santé selon la prescription du corps médical.

Fait à : Le :

Signature du responsable légal :

SUITE AU VERSO



BAFA

Je m'inscris à une session de formation (1 seul choix possible).

- Formation générale
 - Formation d'approfondissement - Choix de l'approfondissement :
 - Formation de qualification - Choix de la qualification :
 - demi-pension Internat
- Dates de la session choisie du : au
- Lieu :

Licence FSGT

Licencié(e) FSGT : Oui Non

N° licence : délivrée le :

Nom du club FSGT :

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription et les accepter.

Fait à : le :

Signature du stagiaire

Rappel

S'inscrire en formation à la FSGT, c'est l'assurance de bénéficier d'une formation de qualité, mais la validation de vos stages pour l'obtention du diplôme BAFA est de la responsabilité du Ministère de tutelle.

Durant votre formation le non respect des règles de vie décidées avec l'équipe de formation peuvent entraîner une exclusion temporaire, voire définitive, sans aucun défraiement.

(L'inscription sur une session FSGT implique que j'accepte et autorise la prise et la diffusion de photos ou de vidéos faites dans le cadre de la formation).

Attention : joindre impérativement la photocopie du certificat de stage pratique pour le stage d'approfondissement ou de qualification.



PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Pour vous inscrire dans votre département :

Siège Régional

10 rue Girardin
13007 Marseille
Tél : 04 91 59 86 16
Fax : 04 91 59 86 11
 fsgtpaca@wanadoo.fr

Comité FSGT 04/05

Alpes
Dojo des Eyssagnières
4 rue des Genets
05000 Gap
Tél : 06 81 69 13 71
 contact@05.fsgt.org

Comité FSGT 06

Alpes Maritimes / Var
27 rue Smolett
06300 Nice
Tél : 04 93 89 74 53
Fax : 04 93 56 79 84
 fsgt06@gmail.com

Comité FSGT 13

Bouches du Rhône

10 rue Girardin
13007 Marseille
Tél : 04 91 59 86 16
Fax : 04 91 59 86 11
 fsgtpaca@wanadoo.fr

Comité FSGT 84

Vaucluse

Ferme Sommier
871 Impasse Denis Papin
Z.I. du Fournalet
84700 Sorgues
Tél/Fax : 04 90 83 46 79
 fsgt84@orange.fr

NOUVELLE AQUITAINE

Pour vous inscrire dans votre département :

Siège Régional

Bourse du travail
44 cours Aristide Briand
33075 Bordeaux Cedex
Tél : 09 61 25 96 85
 contact@aquitaine.fsgt.org

Comité FSGT 64

Pyrénées Atlantiques

Espace Jacques Prévert
1 bis rue Monseigneur Campo
64000 Pau
Tél : 05 59 27 96 60
Tél : 06 51 82 54 60
 contact@fsgt64.fr



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

SIÈGE FÉDÉRAL FSGT

FSGT
14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
Tél : 01 49 42 23 19
Fax : 04 49 42 23 60
 formation@fsgt.org

ILE-DE-FRANCE

Pour vous inscrire dans votre département :

Siège Régional

14 rue Scandicci
93508 Pantin Cedex
Tél : 01 49 42 23 24
Fax : 01 49 42 23 60
 lif@fsgt.org

Comité FSGT 75

Paris

35 avenue de Flandre
75019 Paris
Tél : 01 40 35 18 49
 accueil@fsgt75.org

Comité FSGT 93

Seine-Saint-Denis

16 avenue Paul Eluard
93000 Bobigny
Tél : 01 48 31 12 59
 cremond@fsgt93.fr
jphatterer@fsgt93.fr

Comité FSGT 94

Val-de-Marne

115 avenue Maurice Thorez
94200 Ivry sur Seine
Tél : 01 49 87 08 50
 contact@94.fsgt.org

HAUT-DE-FRANCE

Pour vous inscrire dans votre département :

Comité FSGT 59

Nord - Pas de Calais

20 avenue Saint Roch
BP 10117
59302 Valenciennes
Tél : 03 27 47 96 55
 contact@94.fsgt.org

AUVERGNE - RHONE - ALPES

Pour vous inscrire dans votre département :

Comité FSGT 38

Isère

Maison des Sports
7 rue de l'Industrie
38320 Eybens Cedex
Tél : 04 76 54 32 33
Fax : 04 76 51 24 74
 fsgt38@wanadoo.fr

Comité FSGT 42

Loire

Maison départementale des Sports
4 rue des 3 Meules
42100 Saint Etienne
Tél : 04 77 59 92 83
Fax : 04 77 59 92 89
 fsgt42@maisondessportsloire.com